



REGLES INTERNES

1. Adhésion.

- Des permanences sont prévues en été et en début de saison. Se renseigner auprès du Bureau pour connaître tous les documents à fournir.
- La prise de licence FFA et donc la couverture médicale liée à la pratique de l'athlétisme se fait dans l'ordre d'arrivée des dossiers complets. La cotisation versée est non remboursable.

2. Mutation.

- Afin d'atténuer le coût réglementaire imposé aux clubs par la FFA pour toute mutation payante à partir de Cadet, une fidélisation est demandée sur trois années aux nouveaux athlètes mutés:
 - 1- Lors de l'inscription, un chèque de fidélisation du montant de la mutation est demandé ; son montant est égal aux frais de mutation de la FFA. Il est conservé sans être encaissé.
 - 2- La 2^{ème} saison, ce 1^{er} chèque est encaissé dès le début de la période de mutation à moins que l'athlète renouvelle sa licence à l'ES Couëron,

auquel cas le chèque est restitué en échange d'un second chèque égal à la moitié du montant.

3- La 3^{ème} saison, le 2^{ème} chèque est encaissé dès le début de la période de mutation à moins que l'athlète renouvelle sa licence à l'ES Couëron, auquel cas le chèque est restitué.

3. La tenue officielle du club.

- Pour toutes les compétitions auxquelles il participe, l'athlète doit porter son maillot de club. Pour tout écart à ce point de règlement, le Bureau se réunira et jugera des dispositions à prendre.
- Pour EA-PO, la tenue appartient au club. Elle est remise au jeune par l'entraîneur en début de compétition ; en fin de journée l'ensemble est lavé par un des parents selon un calendrier prédéfini.
- Pour les autres catégories, l'athlète achète sa tenue lors de sa première adhésion. S'il souhaite quitter le club, il peut contacter un nouvel arrivant afin de lui revendre sa tenue d'occasion à un tarif négocié entre les deux parties.

4. Les Jeunes et les cross.

- 3 cross sont obligatoires pour EA-PO-BE-MI : Couëron-Erdurière et les 2 Championnats Départemental et Régional
- 2 cross de préparation sont fortement conseillés : SNAC-La Chantrerie et ACC-La Chapelle
- Les athlètes regroupent leurs affaires dans la tente ou un endroit commun et peuvent établir une surveillance avec les parents présents. Le club n'est pas responsable des pertes ou vols éventuels.
- Un athlète sélectionné ou inscrit à une compétition doit prévenir s'il ne peut s'y rendre, au plus tard la veille, sauf cas de force majeure ; l'entraîneur prend alors les dispositions nécessaires.
- Pas de compétition obligatoire pour les Eveils

5. Les Jeunes et la piste

- L'athlète a des droits, mais aussi des devoirs vis-à-vis des dirigeants, de son entraîneur et des officiels du club présents sur les compétitions. Sont donc obligatoires :
- 3 compétitions de triathlon pour PO-BE-MI.
- Le Championnat Départemental pour CA-JU.
- Pas de compétition obligatoire pour les Eveils

6. Les Jeunes et les entraînements.

- La responsabilité du club n'est engagée que lorsque les parents ou le représentant légal ont confié l'enfant au responsable du cours sur le lieu d'entraînement ou de convocation pour une compétition.
- L'absence éventuelle d'un responsable du club entraîne l'annulation du cours et est annoncée par affichage ou au préalable aux intéressés, sauf cas de force majeure.
- Pour la bonne marche de l'entraînement et par respect de l'entraîneur et des autres athlètes, l'enfant doit arriver quelques minutes avant le début du cours. Pour la même raison, les parents sont tenus de ne pas intervenir durant le cours, sauf cas de force majeure.
- Le respect des personnes et du matériel est de règle au sein du club. Tout membre ayant une mauvaise conduite ou des propos incorrects, sera entendu par une commission de discipline qui décidera : 1/ Note aux parents ; 2/ Renvoi temporaire ; 3/ Renvoi définitif.
- L'assiduité de chacun sera suivie et régulièrement des récompenses seront offertes aux plus fidèles. A ce titre, les absences aux entraînements et/ou aux compétitions devront être justifiées par les parents : Un club d'athlétisme composé de bénévoles, de techniciens du sport et de salariés n'est pas une garderie.
- Tout mineur ne pourra quitter un entraînement avant la fin sauf demande des responsables légaux

7. Les Adultes et les cross.

- Le Championnat Départemental est fortement conseillé pour CA à MA (Licence compétition)

8. Les Adultes et la piste.

- Le Championnat Départemental est fortement conseillé sur un Jour (choisir la discipline sur les 2 journées) pour ES-SE-MA ; En préparation des Interclubs...
- Les Interclubs CA à VE sont fortement conseillés (de 10 à 15 pers.)

9. Les Organisations de l'ESC

- La participation des Jeunes est obligatoire pour le « Cross de l'Erdurière ».
- S'agissant des ressources principales pour le club, l'aide de tous les Adultes est nécessaire à partir de la seconde saison dans le club.
- Un adulte qui souhaite participer doit s'assurer que son poste est tenu pendant sa course.

10. Formalités d'inscription aux courses.

- Le club ne fait pas d'inscriptions groupées. Il assure uniquement les inscriptions pour les seules courses suivantes : Les championnats de France marathon, semi et 10km, le championnat départemental de cross et les cross labellisés de Loire Atlantique : SNAC-La Chantrerie et ACC-La Chapelle.

- Pour bénéficier de ce service, il faut s'inscrire sur le tableau du Local Athlétisme de Langevin ou sur la messagerie escathle@gmail.com. Toute demande faite au-delà de la date limite préalablement annoncée ne sera pas prise en compte.
- Devant la difficulté de gérer l'ensemble du calendrier des courses hors-stade, de faire respecter par tous les dates limites et de gérer les frais d'engagement, chacun est responsable de ses courses et de la gestion sportive de sa saison.

11. Informations

- Local Athlétisme de Langevin : Affichage du **calendrier** des courses qualificatives de la ligue des Pays de la Loire, de l'**effectif** de la saison et des **Dirigeants** du club : Bureau, Entraîneurs et Encadrement.
- Internet : De nombreux renseignements sont disponibles :
[http:// ffa44.free.fr](http://ffa44.free.fr) [http:// courses44.free.fr](http://courses44.free.fr)
<http://courirpaysloire.fr>